

LES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS N'ONT D'AUTRES CHOIX QUE D'APPLIQUER LEUR MANDAT DE GRÈVE, CAR RIEN NE BOUGE DEPUIS TROP LONGTEMPS!

- **17 juin 2015** : début de la négociation.
- **26 septembre 2016** : après 25 séances de négociation, la partie patronale dépose une offre globale qui sera rejetée à l'unanimité par les membres lors de l'assemblée générale du 28 septembre.
- **15 novembre 2016** : après 30 séances de négociation, la partie patronale dépose une offre finale.
- **25 novembre** : les chargées et chargés de cours de l'UQAM refusent à 96,5 % l'offre finale de l'employeur et 86 % des membres présents à l'assemblée générale votent en faveur d'une banque de cinq jours de grève à utiliser au moment jugé opportun.
- **28 novembre** : nouvelle séance de négociation et l'UQAM refuse de négocier. Afin de dénouer la situation, le Syndicat demande la conciliation.
- **19 décembre** : une conciliatrice est nommée par le ministère du Travail, Emploi et Solidarité sociale. Une première rencontre a lieu le 9 janvier 2017. Il ne s'est rien passé.



INFORMATIONS

Vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter un membre de l'équipe syndicale par téléphone au **514 987-3495** ou par courriel à sccuq@uqam.ca

Vous pouvez aussi consulter le site web du syndicat www.sccuq.org et cliquer sur le bandeau **Nouvelles des négociations**.

L'HEURE EST À LA SOLIDARITÉ

LES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS VEULENT UN TRAITEMENT PLUS ÉQUITABLE

- L'employeur refuse nos demandes sur les exigences de qualification (EQE). Les professeurs pourront toujours enseigner sans répondre aux mêmes exigences que les personnes chargées de cours.
- Même si les personnes chargées de cours de l'UQAM sont parmi les moins bien payées des universités francophones au Québec, l'offre finale se limite aux paramètres salariaux gouvernementaux, soit 6,75 % sur cinq ans.
- Les professeurs et les employés de soutien ont obtenu 2 % de plus que les paramètres gouvernementaux. Il n'y a pas d'équité intergroupe pour les personnes chargées de cours, ni de rattrapage par rapport aux collègues des autres universités.

LES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS VEULENT SE SORTIR DE LA PRÉCARITÉ

- La négociation n'a pas permis de faire des avancées notables sur la stabilisation de l'emploi des chargées et chargés de cours ni sur la clause réserve permettant aux étudiants à la maîtrise ou au doctorat d'enseigner. L'UQAM préfère nous maintenir sur des sièges éjectables.
- Le budget permettant aux chargés de cours de s'intégrer aux missions de l'UQAM est gelé depuis presque 10 ans. L'UQAM offre de faire passer le budget d'intégration de 500 000 \$ à 600 000 \$ sur 3 années alors que les demandes de projets servant au développement académique sont de 1,5 million de dollars par année.
- Tout en offrant peu, l'employeur veut faire passer la durée de la convention collective de 3 à 5 ans.

LES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS VEULENT ÊTRE RESPECTÉS